

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE 2010

MESSAGE A LA NATION DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Bénoïse et Bénoïis

Chers Compatriotes

Le 22 mai de chaque année, notre pays, la République du Bénin, se joint à la Communauté internationale pour célébrer la Journée Internationale de la Diversité Biologique, une journée dont l'objectif est de sensibiliser et de mieux faire connaître les questions relatives à la biodiversité.

Cette année 2010, le thème retenu par la communauté internationale est : **«biodiversité, développement et réduction de la pauvreté»**

Mais pourquoi la communauté internationale a-t-elle choisi de mettre l'accent sur le rôle de la biodiversité dans le développement et de la réduction de la pauvreté?

C'est parce que :

- 1- Partout dans le monde, les ressources biologiques (gènes et espèces) et les grands ensembles naturels qu'elles constituent (écosystèmes terrestres, marins, aquatiques, entre autres) restent le principal support de tous les systèmes de vie et de production et conditionnent le niveau de vie de la quasi totalité des populations sur la terre.
- 2- Dans les écosystèmes, chaque organisme fait partie d'un ensemble, interagissant non seulement avec les autres organismes, mais aussi avec l'air, l'eau et le sol qui l'entourent. Tout cela constitue la toile de vie dont nous faisons partie et dépendons si intimement.
- 3- La diversité biologique fournit les biens et services nécessaires aux sociétés humaines et à leurs économies. Ces biens et services comprennent entre autres, la nourriture, les soins de santé, les vêtements, l'air et l'eau purs, la séquestration du carbone, la régulation du climat et du cycle des nutriments, la pollinisation sans laquelle il n'y a pas de production agricole, la protection contre les inondations ainsi que les autres ressources naturelles qui soutiennent un large éventail d'activités humaines.

- 4- Nos relations avec la diversité biologique et la connaissance que nous en avons font partie intégrante du développement et de l'avenir de nos cultures humaines dans leur diversité.
- 5- Par ailleurs, beaucoup d'industries et d'activités commerciales ne peuvent prospérer qu'en comptant sur les produits des écosystèmes.

Bénoises et Béninois,

Cher compatriotes,

Au cours de ces dernières décennies, la biodiversité a favorisé le développement économique et le progrès technologique. Elle a ainsi contribué à arracher à la pauvreté absolue certaines personnes parmi les plus démunies de la planète et à améliorer les conditions de vie d'un grand nombre dans le même temps. Mais aujourd'hui, force est de constater que les systèmes de production et de consommation non durables ont réduit la diversité biologique comme jamais auparavant et compromettent dangereusement la capacité des écosystèmes à maintenir les progrès économiques réalisés de haute lutte par l'humanité.

A titre d'exemple :

- Vingt-cinq pour cent (25%) des ressources halieutiques faisant l'objet d'une exploitation commerciale sont surexploitées, ce qui entraîne la fermeture de nombreuses pêcheries, avec des conséquences socioéconomiques non négligeables;
- Les modifications que subit la couverture végétale, en particulier du fait du déboisement et de la désertification dans les zones tropicales, tendent à réduire les précipitations locales et contribuent à la désertification et aux pénuries d'eau;
- La capacité des écosystèmes d'atténuer les effets des phénomènes climatiques extrêmes a été sérieusement entamée du fait de la transformation des terres humides, des forêts et des mangroves.

C'est donc pour rappeler le rôle central que joue la diversité biologique dans le développement humain durable et que sa conservation constitue l'un des plus grands défis de notre époque, que le thème «**biodiversité, développement et réduction de la pauvreté**» a été consacré à la Journée internationale de la biodiversité 2010. Il fournit aux Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et à ceux qui s'occupent de développement, une occasion appropriée d'éveiller la conscience des différentes composantes de la nation sur l'importance du problème afin de susciter des changements de nos comportements en vue de la préservation de la diversité biologique.

Chers compatriotes,

Vous convenez avec moi que notre pays, le Bénin, n'est pas à l'abri de ces phénomènes. J'en veux pour preuve les tendances évolutives défavorables de la biodiversité au Bénin mises en exergue dans le 4ème rapport national d'évaluation de la mise en œuvre de la CDB rédigé en 2009.

En effet, selon ledit rapport, les tendances actuelles ne révèlent aucun signe de ralentissement de dégradation de la biodiversité dans notre pays et l'on s'attend à ce que des facteurs directs de perte de biodiversité tels que la modification dans l'affectation des terres et le changement climatique se fassent plus pressants encore.

C'est pourquoi le gouvernement du Dr BONI YAYI, à travers mon département ministériel, met l'accent cette année 2010, Année internationale de la biodiversité, sur la sensibilisation et l'éducation de toutes les couches socio professionnelles à tous les niveaux (décideurs politiques, secteurs privés, législateurs, couches juvéniles, producteurs, etc.) afin de faire prendre davantage conscience à la population béninoise de l'importance de la biodiversité pour son bien être et aux décideurs à tous les niveaux de la nécessité de mieux considérer la dimension environnementale dans les prises de décision et la définition des politiques et stratégies nationales.

A cet effet, mon département ministériel, en collaboration avec le magazine GEO MEDIA, le ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté Nucléaire (BMU) et celui de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), a décidé d'organiser, le 04 juin 2010, une Journée d'action sur la diversité biologique dans la forêt classée de la Lama dans la Commune de Zogbodomey.

- De par sa richesse en ressources naturelles variées et de haute valeur écologique, la forêt classée de la Lama dotée de plan d'aménagement offre des fonctions et des services écosystémiques multiples vitaux aux communautés riveraines, à une importante frange des populations de notre pays notamment celles des régions sud et centre du pays du Bénin et à tout le pays en général à travers :
 - la création d'un micro climat dans la zone,
 - la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien être des populations riveraines. En effet, la forêt classée de la Lama constitue une importante source de production alimentaire, d'approvisionnement en plantes médicinales. Les populations riveraines, à travers leurs structures locales de cogestion participent au partage des produits issus de l'exploitation durable des plantations domaniales dotées de plan d'aménagement participatif.
 - un apport de devises pour l'économie nationale à travers l'exploitation de bois d'œuvre et la promotion de l'écotourisme au plan national

En somme, la forêt classée de la Lama participe de façon significative à la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté au Bénin.

Dans ce cadre, je voudrais convier à cette Journée d'action, les décideurs politiques, les opérateurs économiques, les honorables Députés à l'Assemblée Nationale, les Maires, la presse, les sages et notables, les représentants des confessions religieuses riverains, les spécialistes, les animateurs d'ONG, les organisations de producteurs, les Associations d'usagers des éléments de la biodiversité (Chasseurs et revendeurs de viande de brousse de la zone, Agriculteurs, Guérisseurs, Apiculteurs, Exploitants /Commerçants/Transformateurs forestiers (artisans de bois, charbonniers, collecteurs de bio emballage, etc.) à venir partager leurs expériences en termes de services éco systémiques fournis par la biodiversité. C'est par ces échanges que nous arriverons à arrêter nos comportements néfastes à l'environnement.

Je voudrais enfin remercier tous les partenaires techniques et financiers qui ne ménagent aucun effort pour apporter leur contribution remarquable au gouvernement du Bénin en vue de la préservation de notre patrimoine de biodiversité.

Vive la Journée Internationale de la biodiversité

Vive la biodiversité au service du **développement et de la réduction de la pauvreté.**

Je vous remercie.